

Politique de Northrop Grumman relative au bouclier de protection des données personnelles UE-États-Unis pour les ressortissants de l'UE non affiliés

Date de la dernière mise à jour : 1er septembre 2016

Northrop Grumman Corporation (« Northrop Grumman ») et ses sociétés affiliées aux États-Unis, dont la liste figure sur [le site](#) respecte vos préoccupations concernant la protection de la vie privée. Northrop Grumman participe au programme de bouclier de protection des données UE-États-Unis (« Privacy Shield ») du Département du Commerce américain. Northrop Grumman s'engage à respecter les principes de ce bouclier de protection des données personnelles pour les informations à caractère personnel des collaborateurs non ressortissants de l'UE, que la société reçoit sur la base de ce bouclier. Cette politique décrit comment Northrop Grumman met en œuvre le bouclier de protection des données personnelles pour les données à caractère personnel des ressortissants de l'UE non affiliés.

Définitions dans le cadre de cette politique

« Ressortissant de l'UE non affilié » désigne toute personne physique située dans un pays de l'UE, à l'exclusion de toute personne agissant en tant que collaborateur.

« Responsable du traitement des données » désigne une personne ou une organisation qui, seule ou avec d'autres, détermine les finalités et les moyens de traitement des données personnelles.

« Client de l'UE » désigne toute entité qui achète ou se procure autrement des produits ou services de Northrop Grumman.

« Collaborateur de l'UE » désigne tout salarié ou sous-traitant actuel, passé ou à venir de Northrop Grumman ou d'une de ses sociétés européennes affiliées, ou tout individu lié, dont Northrop Grumman traite les données personnelles dans le contexte d'une relation de travail et qui est basé dans l'Union européenne. Dans le cadre de cette politique, « Collaborateur » inclut les travailleurs temporaires, stagiaires ou autres salariés non permanents de la société.

« UE » désigne l'Union européenne, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

« Données à caractère personnel au sens de l'UE » désigne toute information, y compris les données sensibles au sens de l'UE, qui (i) porte sur un individu identifié ou identifiable, (ii) est reçue par Northrop Grumman aux États-Unis en provenance de l'UE et (iii) est enregistrée sous quelque forme que ce soit.

« Principes du bouclier de protection des données » désigne les principes et principes supplémentaires du programme de bouclier de protection des données UE-États-Unis (« Privacy Shield »).

« Agent de traitement » désigne toute personne physique ou morale, autorité publique, agence ou tout autre organisme qui traite des données à caractère personnel au sens de l'UE au nom d'un responsable de traitement des données.

« Données sensibles au sens de l'UE » désigne les données à caractère personnel au sens de l'UE indiquant l'état de santé, l'origine ethnique, les opinions politiques, les croyances philosophiques ou religieuses, le statut d'appartenance à un syndicat ou la vie sexuelle d'une personne, ou un délit présumé ou commis ou toute poursuite judiciaire pour un délit présumé ou commis par une personne, ainsi que les jugements ou la sentence découlant de ces poursuites.

La certification de Northrop Grumman au Programme de bouclier de protection des données personnelles est disponible sur www.privacyshield.gov/list. Pour de plus amples informations sur les principes de ce bouclier de protection, consultez le site www.privacyshield.gov. Pour en savoir plus sur le traitement par Northrop Grumman des données personnelles des Ressortissants de l'UE non affiliés, qui sont recueillies sur ses sites internet, consultez la Charte de confidentialité en ligne de Northrop Grumman ou les autres chartes de confidentialité publiées par la société.

Types de Données à caractère personnel recueillies par Northrop Grumman

Northrop Grumman recueille des Données à caractère personnel au sens de l'UE, telles que les coordonnées, dans le cadre du maintien de ses relations avec les clients et de son offre de produits et services à ces derniers. La société recueille également les Données à caractère personnel au sens de l'UE des représentants de ses fournisseurs, comme les coordonnées, les états financiers et les informations relatives à la réputation. Northrop Grumman utilise ces informations pour gérer ses relations avec ses fournisseurs dans le respect des lois en vigueur.

En outre, Northrop Grumman recueille directement les Données à caractère personnel au sens de l'UE des Ressortissants de l'UE non affiliés. Ceci se produit, par exemple, lorsqu'un ressortissant de l'UE visite des sites internet de Northrop Grumman et fournit des Données à caractère personnel au sens de l'UE à la société. La société peut utiliser ces informations pour :

- fournir des produits et services ;
- envoyer des offres promotionnelles ou autres communications ;
- communiquer avec les clients sur des événements spéciaux, programmes, offres, enquêtes et études de marché et gérer leur participation à ceux-ci ;
- répondre aux demandes de renseignements des clients ;
- effectuer des analyses de données (y compris l'anonymisation et le regroupement de Données à caractère personnel au sens de l'UE) ;
- exercer, évaluer et améliorer les activités de la société (notamment développer de nouveaux produits et services, améliorer les produits et services existants de la société, gérer ses communications, analyser ses produits, services et communications, procéder à la comptabilité, réaliser des audits et exécuter d'autres fonctions internes) ;
- gérer les services client, notamment les négociations, contrats, transactions et comptes client, ainsi que la budgétisation, la comptabilité et la tenue des dossiers d'analyse financière des clients ;

- identifier et prévenir les problèmes de cybersécurité et autres incidents de sécurité, l'espionnage, la fraude et toute autre activité illégale, ainsi que les réclamations et autres recours en responsabilité et s'en protéger ; et
- respecter et faire appliquer les exigences légales et les normes industrielles applicables, ainsi que les règles de la société.

Northrop Grumman peut aussi utiliser les informations d'autres façons, auquel cas la société adressera un avis spécifique au moment de la collecte de ces données.

Les types de Données à caractère personnel au sens de l'UE que Northrop Grumman recueille dans le cadre de ces activités incluent :

- les coordonnées (comme le nom, l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse électronique) ;
- les identifiants de connexion aux sites internet de la société ;
- les photographies, signatures électroniques et accusés de réception de la politique de la société ;
- d'autres informations à caractère personnel envoyées par des fournisseurs ou sous-traitants actuels ou potentiels, comme le numéro de sécurité sociale, le numéro d'identification fiscale fédérale, le casier judiciaire ou l'historique des procédures civiles ; et
- les numéros de compte bancaire et informations financières ;
- d'autres Données à caractère personnel au sens de l'UE figurant dans les éléments fournis par les Ressortissants de l'UE non affiliés.

Les pratiques de confidentialité de Northrop Grumman concernant le traitement des Données Personnelles de Ressortissants de l'UE non affiliés respectent les Principes du bouclier de protection figurant dans cette politique, ainsi que le choix, la responsabilité des transferts, la sécurité, l'intégrité des données, la restriction d'utilisation à certaines fins, l'accès, le recours, la mise en application et la responsabilité.

Politique

Dans la présente Politique et la Charte de confidentialité en ligne de la société, Northrop Grumman décrit ses pratiques relatives aux données à caractère personnel des Ressortissants de l'UE non affiliés, notamment les types de Données à caractère personnel au sens de l'UE recueillies par Northrop Grumman, les types de tierces parties auxquelles Northrop Grumman transmet ces données et les fins auxquelles il le fait, les droits et choix à la disposition des Ressortissants de l'UE non affiliés pour limiter l'utilisation et le transfert de leurs Données à caractère personnel au sens de l'UE et les moyens de contacter Northrop Grumman au sujet de ses pratiques à cet égard. Les politiques de confidentialité relatives aux différentes activités spécifiques de traitement des données peuvent également contenir des informations utiles.

Choix

Northrop Grumman offre généralement aux Ressortissants de l'UE non affiliés la possibilité d'autoriser (i) la transmission de leurs Données à caractère personnel au sens de l'UE à des Responsables de traitement des données tiers ou (ii) leur utilisation à une fin substantiellement différente des fins auxquelles ces informations ont été initialement recueillies ou auxquelles le Ressortissant de l'UE non affilié concerné a consenti par la suite. Dans la mesure requise par les Principes du bouclier de protection des données, Northrop Grumman recueille un consentement exprès pour certaines utilisations et transmissions de données sensibles. Les Ressortissants de l'UE non affiliés peuvent contacter Northrop Grumman, de la manière indiquée ci-dessous, à propos de l'utilisation et de la transmission de leurs Données à caractère personnel au sens de l'UE. Lorsque Northrop Grumman ne leur offre pas un choix approprié, la société utilise les données personnelles des Ressortissants de l'UE non affiliés à des fins sensiblement similaires à celles indiquées dans la présente Politique ou dans la Charte de confidentialité en ligne de la société.

Northrop Grumman peut transmettre des données à caractère personnel de Ressortissants de l'UE non affiliés sans leur offrir la possibilité de refuser leur consentement et être tenue de transférer des Données à caractère personnel au sens de l'UE (i) à des Responsables de traitement des données tiers engagés par la société pour effectuer des services en son nom et en suivant ses instructions ; (ii) si la société est tenue de le faire par la loi ou dans le cadre d'une procédure judiciaire ; ou (iii) en réponse aux demandes légales des autorités publiques, notamment pour satisfaire à des exigences de sécurité nationale, d'intérêt public ou d'application de la loi. Northrop Grumman se réserve également le droit de transférer des Données à caractère personnel au sens de l'UE dans le cas d'un audit ou si la société vend ou transfère l'intégralité ou une partie de son entreprise ou de ses actifs (y compris en cas de fusion, acquisition, coentreprise, réorganisation, dissolution ou liquidation).

Responsabilité du transfert de données personnelles

La présente Politique et la Charte de confidentialité en ligne de Northrop Grumman décrivent le partage, par Northrop Grumman, des données à caractère personnel des Ressortissants de l'UE non affiliés.

Sauf dans les limites autorisées ou requises par la loi applicable, Northrop Grumman donne aux Ressortissants de l'UE non affiliés la possibilité de refuser le transfert de leurs données personnelles à des Responsables de traitement des données tiers. En outre, Northrop Grumman exige des Responsables de traitement des données tiers, auxquels il transmet les données personnelles de Ressortissants de l'UE non affiliés, qu'ils acceptent contractuellement de (i) traiter les Données à caractère personnel au sens de l'UE uniquement à des fins limitées et conformes au consentement accordé par le ressortissant concerné, (ii) offrir le niveau de protection des Données à caractère personnel au sens de l'UE exigé par les Principes du bouclier de protection des données, et (iii) avertir Northrop Grumman et cesser le traitement des Données à caractère personnel au sens de l'UE (ou prendre d'autres mesures raisonnables et appropriées pour résoudre le problème) s'ils déterminent qu'ils ne sont pas en mesure de respecter leur obligation d'offrir le niveau de protection exigé par les Principes du bouclier de protection des données.

S'agissant des transferts des données personnelles de Ressortissants de l'UE non affiliés à des Agents de traitement tiers, Northrop Grumman (i) conclut un contrat avec chaque Agent de traitement concerné ; (ii) transfère les données personnelles des Ressortissants de l'UE à chaque Agent de traitement à des fins limitées et spécifiées ; (iii) veille à ce que l'Agent de traitement soit obligé d'offrir le niveau de protection des Données à caractère personnel au sens de l'UE exigé par les Principes du bouclier de protection des données ; (iv) prend des mesures raisonnables et appropriées pour s'assurer que l'Agent de traitement traite effectivement les Données à caractère personnel au sens de l'UE de manière cohérente avec les obligations de Northrop Grumman en vertu des Principes du bouclier de protection des données ; (v) exige que l'Agent de traitement avertisse Northrop Grumman s'il détermine qu'il ne peut plus respecter son obligation de fournir le niveau de protection des Données à caractère personnel au sens de l'UE requis par les Principes du bouclier de protection des données ; (vi) dès qu'il en sera avisé, y compris dans le cas (v) susmentionné, s'engage à prendre des mesures raisonnables et appropriées pour mettre fin et remédier aux traitements non autorisés des Données à caractère personnel au sens de l'UE par l'Agent de traitement ; et (vii) s'engage à présenter, sur demande, un résumé ou une copie représentative des dispositions relatives à la protection de la vie privée du contrat de l'Agent de traitement au Département du Commerce américain. Northrop Grumman demeure responsable en vertu des Principes du bouclier de protection des données si les destinataires du transfert ultérieur des Données à caractère personnel au sens de l'UE, réalisé par l'Agent de traitement tiers de la société, traitent celles-ci d'une manière enfreignant les principes de ce bouclier de protection, à moins que Northrop Grumman ne puisse prouver qu'il n'est pas responsable de l'événement ayant donné lieu au préjudice.

Sécurité

Northrop Grumman prend des mesures raisonnables et appropriées pour protéger les données personnelles de Ressortissants de l'UE non affiliés contre les pertes, utilisations abusives, accès non autorisés, transferts, altérations ou destructions, en tenant compte les risques liés au traitement et à la nature des Données à caractère personnel au sens de l'UE.

Intégrité des données et limites des finalités

Northrop Grumman limite le traitement des données personnelles de Ressortissants de l'UE non affiliés au minimum requis pour l'objectif concerné. Northrop Grumman ne traite pas les données personnelles de Ressortissants de l'UE non affiliés de manière incompatible avec les fins auxquelles les informations ont été recueillies initialement ou auxquelles le ressortissant concerné a donné son consentement par la suite. En outre, dans la mesure nécessaire à ces fins, Northrop Grumman prend des précautions raisonnables pour s'assurer que les données à caractère personnel au sens de l'UE traitées par la société soient (i) fiables pour l'utilisation prévue, et (ii) exactes, complètes et actualisées. Pour cela, Northrop Grumman compte sur les Ressortissants de l'UE non affiliés pour mettre à jour et rectifier leurs données personnelles dans la mesure nécessaire aux fins auxquelles les informations ont été recueillies initialement ou auxquelles ces ressortissants ont donné leur consentement par la suite. Les Ressortissants de l'UE non affiliés peuvent contacter Northrop Grumman de la façon indiquée dans la présente Politique pour lui demander de rectifier ou mettre à jour les Données à caractère personnel au sens de l'UE les concernant.

Sous réserve de respect de la législation applicable, Northrop Grumman conservera les données personnelles des Ressortissants de l'UE non affiliés sous une forme permettant d'identifier ces ressortissants ou de les rendre identifiables uniquement pendant le temps où elles serviront à des fins compatibles avec celles auxquelles les informations ont été recueillies initialement ou auxquelles ces ressortissants ont donné leur consentement par la suite.

Accès

Les Ressortissants de l'UE non affiliés ont généralement un droit d'accès à leurs Données à caractère personnel au sens de l'UE. Par conséquent, Northrop Grumman leur offre, le cas échéant, un accès raisonnable aux données que la société conserve à leur sujet. Northrop Grumman offre également aux Ressortissants de l'UE non affiliés une possibilité raisonnable de rectifier, modifier ou supprimer les informations inexactes ou traitées en violation des Principes du bouclier de protection des données, dans la mesure appropriée. Northrop Grumman peut limiter ou refuser l'accès aux Données à caractère personnel au sens de l'UE lorsque la charge ou le coût liés à la disposition de cet accès seraient disproportionnés par rapport aux risques pour la vie privée du ressortissant concerné, ou en cas de violation des droits d'autres personnes. Les Ressortissants de l'UE non affiliés peuvent demander l'accès à leurs données personnelles en contactant Northrop Grumman de la façon indiquée ci-dessous.

Recours, application et responsabilité

Northrop Grumman dispose de mécanismes en place conçus pour contribuer à garantir le respect des Principes du bouclier de protection des données. Northrop Grumman effectue une auto-évaluation annuelle de ses pratiques relatives aux données personnelles des Ressortissants de l'UE non affiliés pour confirmer que les déclarations de la société sur ses pratiques relatives au bouclier sont exactes et que les pratiques de confidentialité de la société ont bien été mises en œuvre telles qu'elles sont décrites dans les Principes du bouclier de protection des données et conformément à ceux-ci.

Les Ressortissants de l'UE non affiliés peuvent porter plainte contre le traitement des données personnelles des Ressortissants de l'UE par Northrop Grumman. Northrop Grumman prendra des mesures pour remédier aux problèmes issus de sa violation alléguée des Principes du bouclier de protection des données. Les Ressortissants de l'UE non affiliés peuvent contacter Northrop Grumman de la manière indiquée ci-dessous au sujet des plaintes sur les pratiques de la société relatives aux Données à caractère personnel au sens de l'UE.

Si la plainte d'un Ressortissant de l'UE non affilié ne peut être résolue par les procédures internes de Northrop Grumman, Northrop Grumman coopèrera avec JAMS conformément aux règles de médiation internationales de JAMS disponibles sur son [site internet](#). La médiation par JAMS peut démarrer conformément aux dispositions visées par les règles JAMS en vigueur. Le médiateur peut proposer toute solution appropriée pour remédier à la situation, comme la suppression des Données à caractère personnel au sens de l'UE concernées, la communication des constatations sur la non-conformité, le paiement d'une indemnité pour les pertes résultant de la non-conformité ou la cessation du traitement des données personnelles du Ressortissant de

l'UE non affilié à l'origine de la plainte. Le médiateur ou le Ressortissant de l'UE non affilié peut aussi porter l'affaire devant la Federal Trade Commission américaine, qui dispose de pouvoirs d'enquête et de coercition sur Northrop Grumman dans le cadre du Bouclier de protection des données personnelles. Dans certains cas, le Ressortissant de l'UE non affilié peut aussi invoquer un arbitrage contraignant pour résoudre des plaintes à propos du respect par Northrop Grumman des Principes du bouclier de protection des données.

Comment contacter Northrop Grumman

Pour adresser à Northrop Grumman vos questions et préoccupations concernant la présente Politique ou ses pratiques relatives aux données personnelles des Ressortissants de l'UE non affiliés,

écrivez à :

Corporate Privacy Executive
Northrop Grumman Corporation
2980 Fairview Park Drive
Falls Church, VA 22042

ou

envoyez un e-mail à : Privacy@euro.ngc.com